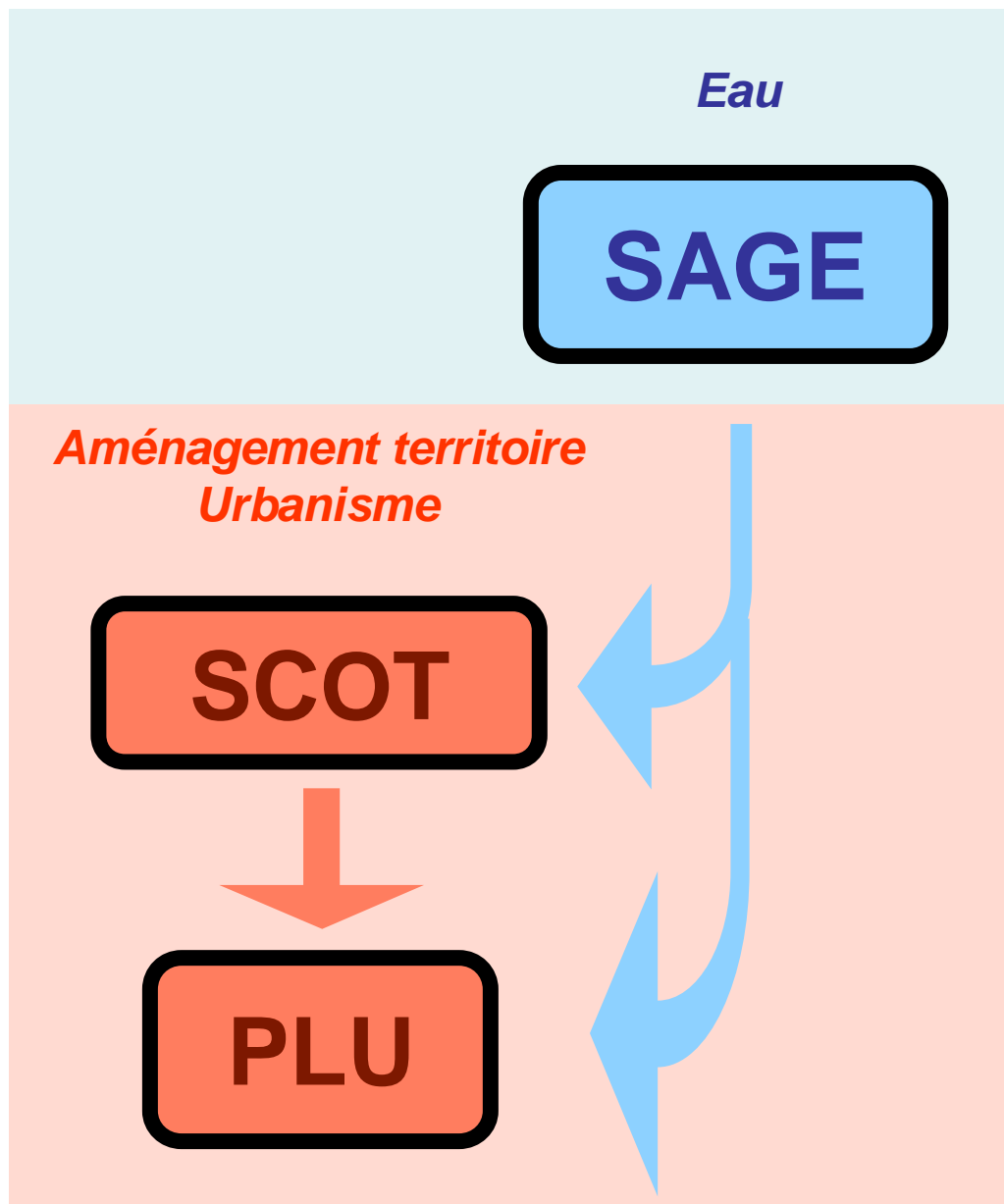




Prévenir et anticiper Quels outils ?



Planifier pour prévenir



SAGE Bourbre

Des objectifs et des dispositions pour prévenir et anticiper les risques d'atteinte au milieu

- > **apporte de la connaissance** : dresse l'état initial de la ressource et des milieux sur le bassin versant
- > **sensibilise** les acteurs de l'eau et les citoyens sur les « bonnes pratiques »
- > **planifie des actions** pour préserver des espaces utiles,
 - à l'alimentation en eau potable
 - à la gestion des risques d'inondation
 - au bon état des rivières et des milieux
- > **édicte des règles opposables** à l'administration et aux personnes privées
- > **« veille » sur les projets** : formulation d'avis et de recommandations par la Commission Locale de l'Eau (CLE)

SAGE Bourbre

Exemples de préconisations :

- > renforcer et partager la connaissance sur le milieu
- > élaborer des « schémas de zones humides » pour reconquérir les milieux dégradés
- > renforcer l'autosurveillance des rejets d'eaux usées, des rejets d'eaux pluviales et de l'autosurveillance sur le milieu
- > veiller au sein des PLU et SCOT à l'adéquation entre les objectifs de développement et la capacité du milieu
- > accroître la lutte contre les substances toxiques prioritaires

SCOT et PLU

-> **Se rendre compatible avec le SAGE** : organiser le développement du territoire en cohérence avec les objectifs de préservation des milieux et de la ressource en eau

-> **Porter à connaissance les milieux sensibles** :
Espaces boisés, zones humides, ZNIEFF, corridors écologiques, éléments paysagers remarquables...

-> **Prévenir les risques naturels et technologiques**
Maîtriser l'urbanisation dans les zones soumises aux aléas naturels ou autour des installations représentant un risque

-> **Elaborer des règles** pour préserver voire protéger des espaces utiles pour l'eau et les milieux

Rôle du SMAB Bourbre

- > dépourvu de **pouvoir de police**, mais rôle actif dans la **prévention**
- > assure la maîtrise d'ouvrage d'études et de travaux dans le cadre de **l'intérêt de bassin**
- > **informe, conseille, et sensibilise** les communes adhérentes et les porteurs de projets
- > **centralise** les informations et les données, puis les **communiquent** à l'échelle du grand public :